



Communiqué de presse

Paris, le 6 mars 2023

Épreuve de spécialité les 20, 21 et 22 mars : SUD éducation appelle les personnels à débattre de la grève des examens

L'heure est au durcissement du rapport de force, dans un cadre interprofessionnel, pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites. Le secteur de l'éducation doit y prendre sa part : une mobilisation forte à l'occasion des examens contribuerait à ce durcissement.

Par ailleurs, les sujets de mécontentement ne manquent pas dans l'éducation : salaires, postes, conditions de travail. La mobilisation contre la réforme des retraites doit permettre d'arracher des avancées, y compris dans notre secteur.

En conséquence, pour SUD éducation, la passation des épreuves de spécialités les 20, 21 et 22 mars est l'occasion de hausser d'un cran le rapport de force.

SUD éducation :

- appelle les personnels à mettre en débat la grève à l'occasion des épreuves de spécialités, à compter du 20 mars
- a déposé un préavis de grève couvrant les personnels grévistes durant toute la période
- soutient d'ores et déjà les établissements qui choisiront la grève des examens comme modalité
- échange au sein de l'intersyndicale nationale sur les perspectives d'action à l'occasion des épreuves de spécialités

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

